

BULLETIN DE RE-ADHESION 2010



A renvoyer à :
Carine ZANELLI
32 Rue du Général Leclerc
77450 ESBLY

Nom et Prénom de la Mère : _____
Date et Lieu de Naissance : _____
Nationalité : _____
Profession : _____

Nom et Prénom du Père : _____
Date et Lieu de Naissance : _____
Nationalité : _____
Profession : _____

Adresse : _____
Code postal, Ville : _____

Situation de Famille : marié, veuf, divorcé, séparé, vie maritale, pacsé, célibataire

e-mail : _____
Téléphone : _____ *Liste Rouge q Oui q Non*
Portable : _____

- J'accepte de paraître dans l'annuaire de l'association.
- J'accepte de rencontrer des journalistes.
- J'autorise l'association à communiquer mes coordonnées mails et postales à la Centrale des Multiples (CDM) pour l'envoi d'offres promotionnelles.

Renseignements sur chaque enfant vivant au foyer :

Nom	Prénom	Sexe	Date de Naissance
.....	/ /
.....	/ /
.....	/ /
.....	/ /
.....	/ /

En disposition de l'article 27 de la loi Informatique et Liberté du 6 Janvier 1978 nous vous informons qu'en absence de réponse à l'une des rubriques obligatoires (caractères gras), **vos ré-adhésions ne pourront être enregistrées**

Votre numéro d'adhérent.....

La famille adhère à l'association pour la période du **1^{er} Janvier au 31 Décembre** de l'année en cours. Elle règle sa cotisation annuelle de :

- **26 €** pour les familles ayant des multiples de - 3 ans au 31/12/09
- **14 €** pour les familles ayant des multiples de 3 ans et + au 31/12/09

Les sommes versées au delà de ce minimum sont considérées comme des dons.

Merci de renvoyer :

- **ce bulletin complété**
- **vos règlements libellés à l'ordre de "Jumeaux et Plus 77"**
- **une enveloppe timbrée à votre adresse.**

IMPORTANT :

Votre ré-adhésion ne pourrait pas être enregistrée si nous ne disposons pas de la copie du livret de famille ou des actes de naissances pour les enfants nés en 2009.

Conformément à « l'article 1 » du Code de la Famille, les familles de nationalité étrangère devront pouvoir faire état de leur établissement régulier en France.

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées **UNIQUEMENT** à :

- la gestion courante de l'association départementale,
- la Fédération JUMEAUX ET PLUS,
- l'Union Départementale des Associations Familiales,
- l'Union Nationale des Associations Familiales,
- la CDM (si acceptation de la famille indiquée sur le présent document).

L'adhésion à l'association comprend l'abonnement au journal de la Fédération expédié par publipostage.

La loi no7817 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers informatiques et libertés s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès du Président de l'association départementale.

En adhérant, nous acceptons de fait que l'association, pour ses publications et site internet, puisse reproduire des photos de nos enfants prises lors de ses manifestations.

Fait à _____ Le _____
 Signature